

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

Polluant(s) en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre Présence de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zones concernées	Stations de l'île de Cayenne et de Kourou
Prévision de seuil dépassé	Seuil d'alerte : 80 µg/m³ de moyenne journalière
Commentaires	Aujourd'hui, Jeudi 08 février 2024, les concentrations de PM10 dans l'air vont dépasser le seuil d'alerte (SA). A 09 heures, le seuil de 80 µg/m³ a été dépassé sur l'ensemble de nos stations de mesures de l'île de Cayenne et de Kourou. Les concentrations relevées sont présentées ci-dessous : Concentrations moyennes relevées à 09 heures. - 76.5 µg/m3 sur la station de Cayenne ; - 75.9 µg/m3 sur la station de Matoury ; - 75.3 µg/m3 sur la station de Kourou. Selon nos paramètres de prévision et les données de nos stations, un dépassement du SA est donc prévu aujourd'hui sur l'ensemble de notre territoire. La procédure d'alerte est déclenchée pour ce jeudi 08 février 2024.
Prévisions	On prévoit une hausse continue des concentrations de particules fines dans l'atmosphère, ce qui maintiendra la situation actuelle de pollution atmosphérique. Cependant, il est nécessaire de préciser la nature exacte de ce dépassement : s'il s'agit d'un franchissement du seuil d'alerte ou si nous sommes simplement au-delà du seuil d'information et de recommandation. Un communiqué actualisé sera émis demain pour informer sur les évolutions récentes de cette situation.

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses¹ (dont les compétitions)

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...) ;
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

¹ Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche